POLE TOURISTIQUE D'EXCELLENCE

PYRÉNÉES SPORTS NATURE

« ENTREZ DANS UNE DEMARCHE INNOVANTE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR LES PYRÉNÉES »

Porté par l'UPPA et l'Institut Français du Tourisme

en partenariat avec

I - UN CONTEXTE NATIONAL ET LOCAL A FORT POTENTIEL TOURISTIQUE MAIS PAS ASSEZ INNOVANT

Considéré comme un invariant du territoire national et local, le tourisme marque particulièrement l'urbanisation des Pyrénées depuis deux siècles et contribue à son développement économique, socio-culturel et environnemental. A titre d'exemple, l'activité touristique du département 64 affiche d'ailleurs des résultats corrects[1] mais qu'il faut relativiser (hyperactivité de la Côte Basque/ au Béarn), et joue un effet de levier sur les autres activités économiques du territoire.

Cependant l'attractivité touristique des Pyrénées reste à améliorer en raison de résistances au changement qui perdurent et pénalisent la production touristique. Elle repose encore trop sur un « tourisme de cueillette » et pas assez sur un « tourisme de conquête ». Le tourisme est aujourd'hui insuffisamment pris en compte dans les projets et les stratégies de développement des territoires (jeux d'acteurs et d'échelle défavorables, gouvernance atomisée, perception obsolète du touriste…). Le virage de la transition touristique ne semble pas avoir été bien négocié en ne développant pas suffisamment une politique d'innovation.

En effet, face à la complexité et à l'évolution constante du système touristique, à la recomposition des territoires, à la concurrence grandissante des destinations entre elles, aux nouvelles attentes des clientèles et à l'usage grandissant des nouvelles technologies, l'innovation est devenue aujourd'hui incontournable. Elle peut être considérée comme l'hormone de la production de nouveaux services et de nouveaux modes de gouvernance et de communication. Or innover demande des moyens humains et financiers ainsi qu'une culture de l'innovation que la grande majorité des entreprises touristiques, plutôt de petite tailles[2], n'ont pas.

Il apparaît donc nécessaire de se regrouper pour être plus efficace. Des tentatives ont déjà existées avec l'exemple de « Pyrénées Pleine nature », initiative portée par Pyrénées Profession Nature et la Confédération Pyrénéenne du Tourisme afin de mieux faire connaître la destination. Des idées de cluster ont aussi germés dans l'esprit des acteurs locaux et notamment de La Balaguère qui a beaucoup œuvré dans ce sens. La dynamique touristique crée par N'PY s'inscrit également dans cette perspective. La dernière initiative locale est à mettre sur le compte de « Montagne Douce », un projet porté par la Maison de la Montagne paloise qui souhaite valoriser différemment les Pyrénées.

La question pertinente qu'il faut se poser aujourd'hui n'est plus celle des périmètres mais celle des outils favorisant les coopérations entre les différents acteurs. C'est justement la mission des Pôles Touristiques d'Excellence (PTE) que d'agir en ce sens. Car l'innovation ne se décrète pas, ne s'improvise pas mais elle se construit en s'inspirant des travaux de la recherche, en mettant en œuvre des expérimentations et en orientant les formations dans cette dynamique.

---

1. Il s'agit de la première filière économique du 64 avec un milliard d'euros de CA, 3000 entreprises, 25000 emplois (ETP) connaissant 1,5% à 2% de progression par an, mais aussi 28 millions de nuitées, 18000 personnes en moyenne qui viennent chaque jour dans notre département.

2. 95% des entreprises de tourisme ont moins de dix salariés.

II - L'UPPA : UNE UNIVERSITE EN PRISE AVEC SON TERRITOIRE ET UN ACTEUR INCONTOURNABLE DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE LOCAL

Depuis sa création, l'UPPA a toujours collaboré avec l'ensemble des acteurs politiques, économiques et environnementaux du territoire pour favoriser le développement et renforcer l'attractivité de ce dernier. On peut dire que c'est sa marque de fabrique, qui s'est d'ailleurs récemment vérifiée avec l'obtention du label I-Site.

Consciente du poids économique du tourisme sur son territoire d'implantation, l'UPPA affiche ce secteur d'activité comme priorité dans son projet d'établissement afin d'en être un acteur incontournable. Elle cherche ainsi à répondre aux besoins des institutionnels et des prestataires que ce soit en matière de formation, de recherche ou d'animation en privilégiant l'innovation, afin de les accompagner dans la période de transition touristique actuelle symbolisée par un ensemble de mutations sociétales et territoriales.

La mission de formation vise à améliorer les compétences des acteurs touristiques en poste et futurs grâce à une spécification de l'offre de formation en Master Tourisme. Cette dernière est centrée sur la diffusion de l'innovation et la valorisation des destinations par rapport à la recomposition des territoires et leur mise en concurrence mais aussi par rapport à l'émergence de nouvelles clientèles et à de nouvelles attentes exprimées : tourisme alternatif, tourisme expérientiel, tourisme durable.

La mission de recherche se décline en trois rôles en lien avec les différents laboratoires concernés (Passages, ITEM, CREGUR, MEPS…) :

- un rôle d'observatoire en lien avec un travail de veille par rapport aux études, réalisations et innovations observables sur le marché touristique et les différents territoires, au niveau national
- un rôle de production qui se caractérise par un travail de recueil, de traitement et d'interprétation de données sous forme d'ouvrages, d'articles mais aussi d'études commanditées par les différents acteurs en lien avec tes thématiques spécifiques au territoire
- un rôle d'aide à la décision auprès des organismes grâce à la proposition de préconisations basées sur l'innovation et visant l'amélioration du système touristique local

La mission d'animation a comme objectif de créer une dynamique de réflexion et d'échanges entre l'ensemble des acteurs par le biais de l'organisation d'événements (Les RDV de l'Innovation Touristique), mais aussi à travers la création d'un site collaboratif et le développement d'un projet d'incubateur de jeunes entreprises innovantes.

Pour mener à bien ces trois missions, l'UPPA cherche à mettre en place une gouvernance partenariale en créant des synergies avec les collectivités territoriales, les instituions et associations et le monde économique afin de favoriser la fertilisation croisée entre acteurs.

III- GENESE DU POLE TOURISTIQUE D'EXCELLENCE DE 2013 À 2017

1. Contexte de création des Pôles

L'IFT est à l'initiative de ce mouvement de création des PTE afin d'aider les territoires à répondre aux principaux défis posés par l'avenir du tourisme en termes d'image, de développement et de gouvernance notamment. Leur création vise à réduire le paradoxe mis en évidence par JJ. Descamps en 2008 : « *Il existe un paradoxe entre le potentiel considérable du secteur touristique en termes d'image et de revenus de la Destination France et la réalité de la filière de formation et de recherche touristique. Seule une recherche fondamentale et appliquée pourra permettre à la France de retrouver la place qui devrait être la sienne en termes de compétences et d'innovation dans le tourisme* ». L'esprit initié par l'IFT est d'associer sur un territoire à vocation touristique autour d'un même objectif, les acteurs de la formation et de la recherche, les acteurs économiques professionnels du tourisme et les collectivités territoriales. Le but est de valoriser les produits et destinations touristiques en privilégiant l'innovation, à travers la formation, la recherche et l'expérimentation. L'IFT apporte une garantie de sérieux et de professionnalisme à la démarche.

2. Genèse du PTE/IFT/PGA

Le PTE/IFT/PGA a été créé à l'initiative de la CDAPP et labellisé par l'IFT en janvier 2013, sur la thématique « tourisme et eau ». Il est constitué d'un territoire élargi qui correspond au bassin de l'Adour et qui couvre une partie des Pyrénées, de la Gascogne et de la Côte Atlantique. Il regroupe les départements du 64, 65, 40 et 32. Le premier groupe des membres fondateurs est constitué de partenaires publics et privés. Il ne possède pas de structure juridique afin de permettre une grande souplesse d'action.

Suite à un travail d'une année mené par un groupe d'acteurs du tourisme local, la thématique « tourisme et eau » est apparue comme la plus pertinente par rapport aux ressources du territoire. Elle permet, de surcroît, une déclinaison autour de quatre axes : l'eau nature (ressource durable), l'eau paysage (ressource attractive), l'eau récréative (ressource loisirs), l'eau bien-être (ressource santé) particulièrement bien représentés sur le territoire concerné.

Martine Lignières-Cassou, Présidente de la CDAPP déclare à ce propos en janvier 2013 : « *ce projet s'inscrit totalement dans notre vision du développement territorial tant du point de vue de la mise en visibilité de nos atouts, que de la coopération avec nos voisins. De plus, nous présentons avec l'eau, une thématique forte de développement durable* ».

De janvier 2013 à mars 2014, la dynamique s'enclenche. Deux conseils d'orientation stratégiques rassemblant tous les acteurs concernés ont lieu à Lourdes (16 avril 2013) et à Pau (9 octobre 2013) et une réunion des enseignants-chercheurs de l'UPPA concernés par le tourisme se tient le 19 novembre 2013 au sein de l'Université, afin de donner du contenu au PTE. Les deux premières éditions des Rendez-Vous de l'innovation Touristique (RDV IT) organisées par les étudiants du master « Loisir Tourisme et Développement Territorial » de l'UPPA se déroulent en mars 2013 (Pau) et février 2014 (Lourdes). Un atelier d'ingénierie touristique portant sur le renforcement de l'attractivité touristique par la ressource eau de quatre villes concernées par le PTE (Anglet, Dax, Pau et Lourdes) est également réalisé par les mêmes étudiants, durant le premier semestre de l'année universitaire 2013-2014.

Mais l'alternance politique de mars 2014 sera fatale pour le PTE/IFT/PGA car il était porté par la CDAPP et son nouveau président ne souhaite pas poursuivre le projet. Plus aucune réunion n'est organisée, plus aucun conseil d'orientation stratégique n'est réuni jusqu'en septembre 2016. Cependant, l'organisation à Pau des RDV IT 3 (janvier 2015) et 4 (janvier 2016) avec la Banque du Tourisme du Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne, le CDT 64, Pau Pyrénées Tourisme, ADI, La CCI et la Gazette du Tourisme, continuent de faire vivre timidement le PTE. On peut noter aussi durant cette période la création à l'INFA à la rentrée 2015 du BTS Tourisme autour de la thématique du PTE et le repositionnement à la rentrée 2016 du Master Tourisme de l'UPPA autour de la valorisation des destinations et de l'innovation touristique.

Un nouveau départ est donné 2016, avec deux réunions organisées à Pau en janvier et à Tarbes en mars avec les principaux protagonistes afin de faire repartir le PTE sur de nouvelles bases. Deux décisions sont prises : la création d'une association support juridique du PTE et la présidence du PTE assurée par le président de l'UPPA Mohamed AMARA, afin de ne plus être suspendu à des alternances politiques. Une troisième réunion est organisée à Biarritz le 15 septembre 2016 pour entériner cette nouvelle gouvernance.

2017 : l'année du repositionnement « Pyrénées Sports Nature ». En janvier 2017, une quatrième réunion est organisée en préambule des RDV IT 5 qui débouche sur un questionnement sur la thématique structurante du PTE et sur le mode de gouvernance à mettre en œuvre. En mars 2017 est signée une convention entre l'UPPA et l'Université de Savoie-Mont-Blanc (USMB) dans laquelle le tourisme apparaît sous la forme de collaborations entre les deux PTE existants. Celui de l'USMB est plus récent, il date de 2016, s'intitule « Montagne Inventive » et propose une gouvernance originale gérée par un département de l'USMB. Enfin, une réunion organisée à l'UPPA en mai 2017 et rassemblant une quinzaine d'acteurs touristiques locaux, entérine le projet de repositionnement autour de « Pyrénées Sports Nature »

IV- POURQUOI UN REPOSITIONNEMENT DU POLE DENOMMÉ : « PYRÉNÉES SPORTS NATURE » ?

Le Pôle Touristique d'Excellence Pyrénées Gascogne Atlantique labellisé en 2013 par l'Institut Français du Tourisme (IFT) autour de la thématique de l'eau souhaite aujourd'hui élargir son champ d'investigation aux sports de nature liés à la montagne pyrénéenne et à un environnement préservé. Ancré à l'origine sur quatre départements (32-40-64-65), il ne concerne plus que les Pyrénées Atlantiques et les Hautes Pyrénées. Ce repositionnement répond à cinq exigences :

1. Une réponse pertinente à la nouvelle orientation de l'IFT visant à améliorer l'efficacité des pôles en matière d'impacts économiques, socio-culturels et environnementaux en lien avec les territoires concernés et les différents acteurs publics et privés associés
2. Une meilleure adaptation à la transition touristique actuelle qui interroge le devenir de la montagne pyrénéenne face au réchauffement climatique et ses conséquences sur les stations de ski, mais aussi qui questionne son patrimoine à travers le pyrénéisme, le pastoralisme et les nouveaux usages de la montagne confronté à de nouveaux enjeux économiques, socio-culturels et environnementaux
3. Une exploitation mieux maîtrisée du potentiel du territoire en matière de ressources naturelles (montagnes, gaves, forêts…) et culturelles (à l'instar du Pyrénéisme)
4. Une optimisation de l'offre déjà existante (nombre important d'associations et d'entreprises ; de sites, stations, et équipements dédiés ; d'événementiels en tout genre liés aux sports de nature…)
5. Une adéquation plus forte avec l'essor sensible de la demande en matière de sports de nature et notamment de la randonnée et du trail mais aussi avec les nouvelles attentes des clientèles centrées sur l'écotourisme, la recherche d'expérience et la découverte de la montagne par la pratique sportive.

Ce nouveau positionnement apparaît aux yeux de bon nombre d'acteurs touristiques locaux interrogés, particulièrement porteur pour l'avenir de l'économie pyrénéenne du 64 et du 65 et l'amélioration de l'attractivité touristique du territoire concerné. Cette opportunité est confirmée par les différents diagnostics réalisés (cf dossier).

Il s'inscrit aussi dans la volonté de l'UPPA et de l'USMB de travailler en commun la problématique touristique des deux territoires en signant une convention d'objectifs, en privilégiant l'innovation et en engageant des actions communes.

V - OBJECTIFS DU NOUVEAU POLE « PYRÉNÉES SPORTS NATURE »

L'UPPA souhaite, en relation avec l'IFT et ses partenaires, accompagner les acteurs du tourisme et les porteurs de projets en les faisant entrer dans une démarche touristique innovante autour du pôle « Pyrénées Sports Nature ». Pour atteindre cet objectif, elle doit rassembler les acteurs de la formation et de la recherche, les professionnels du tourisme et les élus afin de favoriser l'émergence et le développement de nouveaux projets stratégiques et ainsi contribuer à améliorer l'attractivité du territoire pyrénéen.

Cette démarche a pour ambition de faire des Pyrénées un pôle leader en France et reconnu à l'international, en termes de formation, de recherche et de diffusion de l'innovation dans les entreprises et destinations touristiques. Le Pôle Touristique d'Excellence « Pyrénées Sports nature » se donne ainsi quatre objectifs en lien avec les orientations de l'IFT :

1. FORMER : améliorer l'offre de formation au niveau Master en intégrant davantage la problématique du développement touristique via les sports de nature, en hybridant connaissances et compétences en matière de transition et d'innovation et en co-construisant les contenus avec les professionnels du secteur (Ateliers d'ingénierie touristique)
2. CHERCHER : assurer une veille prospective et produire de la connaissance en finançant des études et programmes de recherche sur les enjeux des sports de nature et leurs impacts dans le développement touristique local en se focalisant sur : les entreprises existantes, les équipements dédiés, les événements organisés, la connaissance des clientèles et la gouvernance
3. ANIMER : créer un site internet collaboratif afin de faciliter la diffusion de la connaissance et la mise en réseau des acteurs dans le but de les fédérer ; poursuivre l'organisation des RDV de l'innovation touristique en les thématisant en 2018 sur les sports de nature dans l'éco-système pyrénéen afin de faire face aux nouveaux enjeux de l'économie touristique
4. INTERNATIONALISER : accompagner les territoires au renouvellement de l'offre touristique en l'adaptant mieux à l'émergence de nouvelles clientèles asiatiques notamment, exporter davantage nos savoirs-faire à l'étranger (Espagne, Kenya, Maroc, Québec, Viet-Nam) dans le cadre la formation (conventions, double diplôme) mais aussi de la recherche

Le Pôle Touristique d'Excellence « Pyrénées Sports Nature » met donc à disposition des acteurs touristiques locaux des ressources théoriques (observatoire, revue de littérature) humaines (équipes de chercheurs/formateurs, étudiants…) et professionnelles (ingénierie touristique) afin de les accompagner au mieux et se veut être force de préconisations innovantes pour les territoires.

VI- PROJETS DE COLLABORATIONS AVEC LE POLE MONTAGNE INVENTIVE DE L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE MONT-BLANC (USMB)

Les projets à l'étude entre Pyrénées Sports Nature et Montagne Inventive s'inscrivent dans la convention signée entre les deux établissements en avril 2017 et qui comprend un volet tourisme

- Projet 1 : Accompagnement de l'innovation auprès des acteurs touristiques concernés par les sports de nature dans les territoires de montagne (échange de bonnes pratiques en matière de formation, de recherche et de mise en réseau des acteurs, création d'un centre de ressources documentaires et méthodologiques sur le tourisme dans une démarche commune de réflexion-action

- Projet 2 : Organisation d'événements sur des thématiques communes sur les deux territoires (Rendez-Vous de l'Innovation Touristique, Université d'Hiver) en janvier : février 2018

- Projet 3 : Favoriser des projets et des méthodologies de coopérations transfrontalières en travaillant avec la Suisse pour Chambéry et l'Espagne pour Pau mais aussi à l'échelle internationale en lien avec le développement des clientèles émergentes

- Projet 4 : Travailler ensemble sur la redéfinition du modèle de développement touristique de la moyenne montagne en développant une stratégie de diversification de l'offre pour mieux s'adapter au réchauffement climatique, à la recomposition territoriale et à une stagnation/reconfiguration de la demande

-Projet 5 : Travailler sur des thématiques touristiques communes à nos deux territoires dans le cadre de la transition touristique en cours (oeno-tourisme, tourisme événementiel, tourisme de santé et thermalisme, tourisme récréatif autour de la randonnée, du trail mais aussi des eaux-vives)

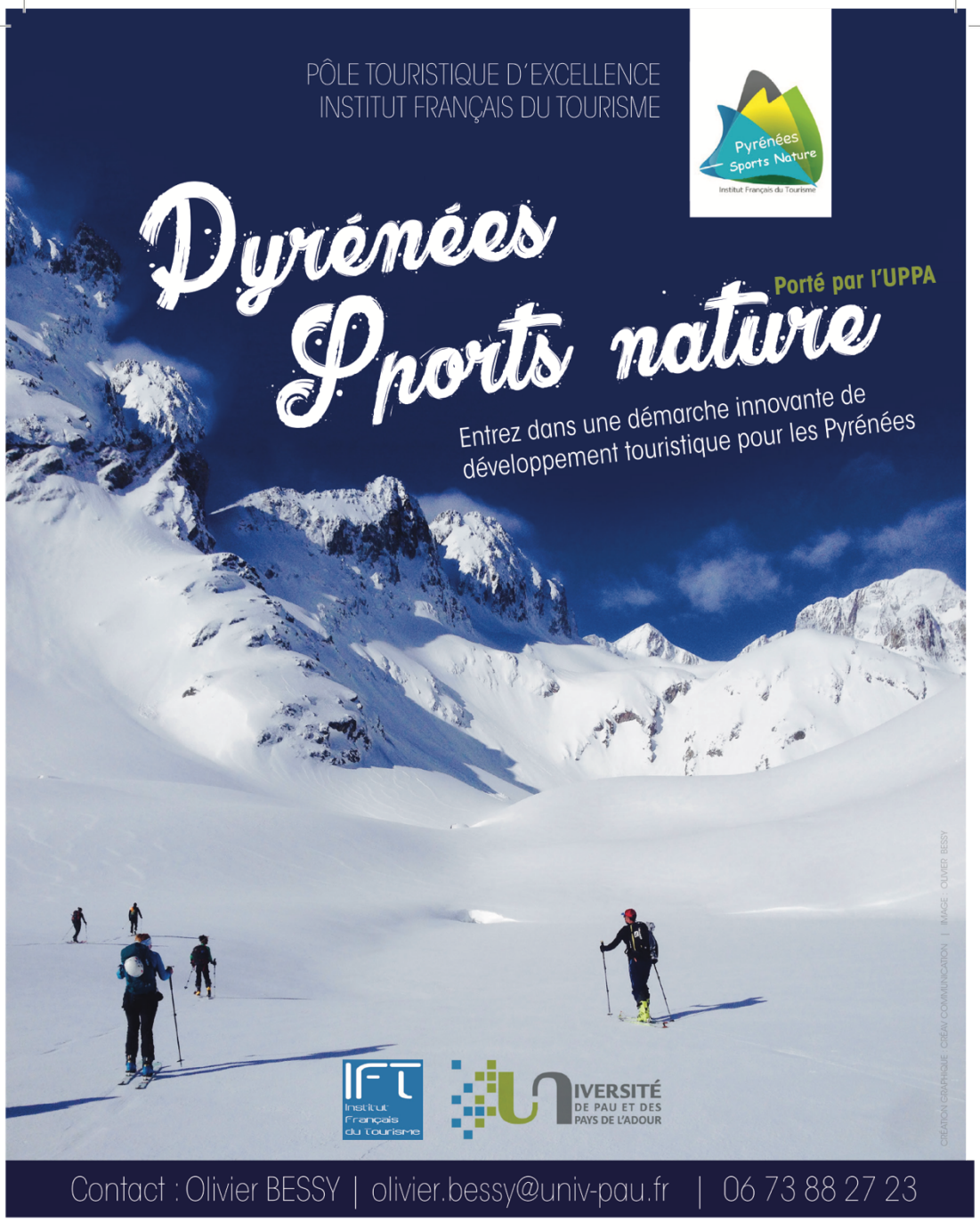

Contact : Olivier BESSY | olivier.bessy@univ-pau.fr | 06 73 88 27 23

Pau Pyrénées Tourisme · Béarn Pays Basque · CCI PAU BÉARN · EPSA Établissement public des stations d'altitude · n'py · Banque du Tourisme · La Balaguère · Montagne douce